

COMMUNIQUE / 24 SEPTEMBRE 2021

**DEGROUX BRUGERE CONSEILLE LE GROUPE COURIR DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION  
DE NAKED COPENHAGEN**

Le cabinet Degroux Brugère a accompagné le **Groupe Courir** à l'occasion de l'acquisition de **Naked Copenhagen**.

Naked Copenhagen, enseigne danoise spécialisée dans la distribution de sneakers pour femmes, opère à plus de 80% sur le digital et compte aujourd'hui trois boutiques au Danemark.

Courir exploite plus de 280 magasins en France et 320 en Europe et a l'intention de développer les activités de Naked Copenhagen, sur le marché français comme en Europe.

Il s'agit pour l'enseigne détenue depuis 2019 par le fonds d'investissement Equistone Partners Europe de renforcer son rayonnement digital en s'appuyant sur son e-shop.

**Degroux Brugère** accompagnait Courir pour cette acquisition avec **Augustin Fleytoux**, associé, et **Oriane Rocher**, avocate.

Courir était également accompagné d'EY au Danemark, avec David Frolich.

**Contacts presse**

---

**AVOCOM** / Charlotte Vier + Camille Flesselles / [ch.vier@avocom.fr](mailto:ch.vier@avocom.fr) / [c.flesselles@avocom.fr](mailto:c.flesselles@avocom.fr) /  
LD : 01 48 24 00 40 ou 42.

**A propos de Degroux Brugère**

---

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une quinzaine de collaborateurs.